



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Mobiliser plus de bois pour l'économie locale AG des COFOR

Villegly, 17/10/2016

Anne Catlow

anne.catlow@agriculture.gouv.fr

www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



DRAAF Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - Service Régional de la Forêt et du Bois (SRFoB)

Marie-Claire Guéro
Chef de service



Secrétariat Toulouse : **Maria-Pia Mourchid** 05.61.10.61.32 /
srfob.draaf-languedoc-roussillon-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Gestion durable des forêts



Chef d'unité
Philippe Hans
05.61.10.61.30

Orientations régionales
de gestion durable des forêts
Philippe Hans

Contrôle du matériel forestier de reproduction
Documents de gestion durable des forêts (secteur MP)
Réfèrent changement climatique
Correspondant SIG
Laurent Firmin
05.61.10.61.48

Gestion forestière et sylviculture-Biodiversité-Chasse,
GIEEF
Documents de gestion durable des forêts (secteur LR)
Protection des forêts contre les incendies
Nicolas Mattossi
04.67.10.18.28

Contentieux forestier, réglementation et fiscalité
forestière,
Règlement Bois de l'UE,
Levée de présomption de salariat des entrepreneurs
Christiane Vadrines
04.67.10.18.22

Appui administratif
Catherine Perez
04.67.10.18.22

Filières et territoires



Cheffe d'unité
Anne Catlow
05.61.10.61.52

Démarches interprofessionnelles, actions collectives
Coordination budget-programme
Programmation RTM
Anne Catlow

Débouchés du bois et développement économique
Cellule régionale Biomasse, bois-énergie
Marc Mispoulet
05.81.27.59.47 (DDT 81)
marc.mispoulet@tarn.gouv.fr

Mobilisation et valorisation du bois
Stratégies locales de développement forestier
Desserte forestière
Récolte et valorisation des bois pyrénéens
Jean-Michel Noisette
05.62.51.41.67 (DDT65)
jean-michel.noisette@hautes-pyrenees.gouv.fr

Instruction des aides (ADEVBOIS, mécanisation de
l'exploitation forestière)
Suivi budgétaire du BOP 149
Nicolas Blanc
05.61.10.61.27



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

www.draaf.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

Courriel des agents : prenom.nom@agriculture.gouv.fr

■ Siège du service ou unité à Toulouse

Un enjeu : une meilleure valorisation des bois des territoires en Occitanie



- Bois : 2eme secteur déficitaire dans notre balance commerciale (export de grumes, import de produits finis)
- Opportunité de créer de la valeur dans les territoires ruraux
- Nécessité de
 - nouer des liens entre maillons de la filière
 - Favoriser les actions des familles professionnelles allant dans le sens de la valorisation des bois ==> pour l'amont, la mobilisation



La mobilisation de bois

- En région Occitanie :
 - Récolte de 2,4 Mm³ annuels, identification de 1,36 Mm³ sous-exploités (ADEME, 2015)
 - Plusieurs types de réservoirs de bois sous-exploités, à préciser
 - Exploitation difficile : ex des Pyrénées
 - Pas de débouchés ou valorisation insuffisante : ex : gros bois
 - Augmentation de la pression lors des coupes / sur des peuplements exploités : menus bois, premières éclaircies
 - Feront l'objet d'un examen particulier lors de l'élaboration du Programme Régional Forêt Bois





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

FORÊTS
GÉRONTS
AUTREMENT

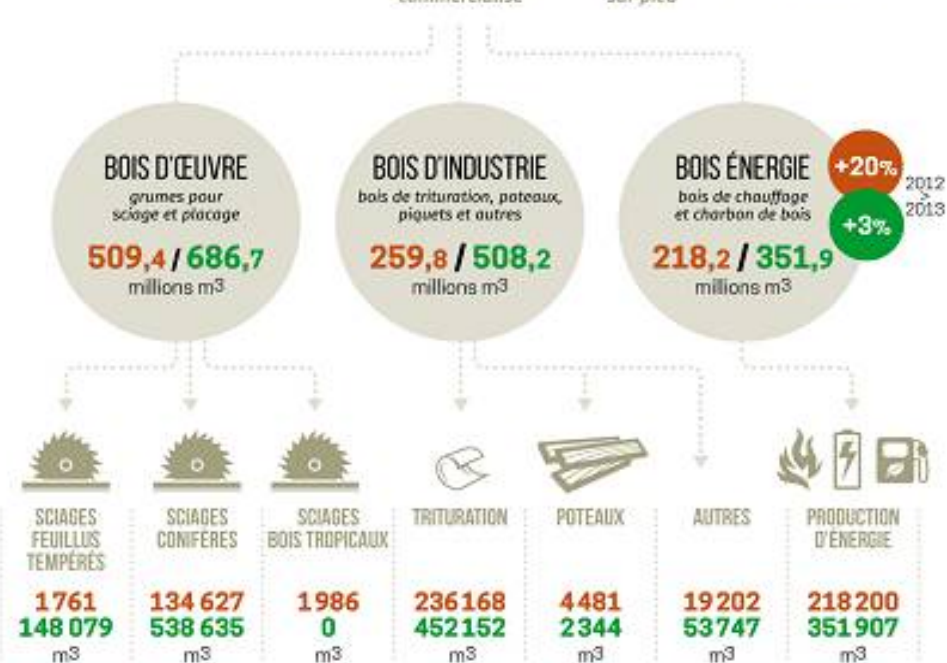
LA FILIÈRE FORÊT BOIS

▶ EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

▶ ET MIDI-PYRÉNÉES

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

2012-2013
UN PROJET COMMUN ENTRE LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT ET LE SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
AGRETT - SOCIÉTÉ DE RECHERCHE ET DE PRODUCTIONS FORESTIÈRES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les leviers

- Augmentation des surfaces prévues en coupes
 - Approbation des documents d'aménagement : vérification qu'il n'y a pas de mises en réserve inexplicables
- Investissement dans les infrastructures en forêt et sur la commune
 - Desserte forestière (aides) : création et entretien
 - Levée des points noirs sur la voirie communale
- Investissement en forêt pour la sylviculture
 - Plantations, y compris lorsque régénération ne marche pas
 - Eclaircies, notamment déficitaires





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les leviers

- Favoriser le développement de la contractualisation avec les transformateurs
 - Vente de bois façonné sous contrat indexé
 - Donne de la lisibilité aux transformateurs et par effet ricochet aux ETF, garantit des volumes
 - Permet de vendre au « meilleur acheteur » sur le territoire national
 - Attente forte de l'Etat au travers du COP Etat-ONF-Cofor





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les leviers

- Le développement de la commande publique
 - Pas de système de traçabilité existant pour le moment, en cours sur le Massif Central
 - Mais possibilité d'utiliser de façon préférentielle des bois loaux ==> COFOR, PNR / territoires de CFT, interpros mobilisés sur le sujet et peuvent accompagner des projets locaux





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

L'attente de l'Etat pour les communes forestières

- S'applique également à l'ONF : augmentation de la part du bois vendu façonné et sous contrat
- Investissement en forêt, notamment dans les forêts « rentables »
- Inscription dans une démarche de développement territorial : valorisation des bois locaux au travers de la commande publique

